



DGA de l'Administration Générale
Direction des Finances-DGAAG
Service Moyens et Missions Transversales
119.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe ports départementaux.

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le budget annexe des ports départementaux permet la gestion des 8 ports de plaisance et de pêche du territoire. Chaque site comporte des spécificités : celui de la Ciotat est un site portuaire industriel ciblé sur la réparation de grands yachts, ceux de Niolon et de la Redonne sont des « ports calanques », celui de Cassis est un port touristique de renommée internationale, celui de Sagnas est à la fois port de plaisance et de pêche et enfin ceux de Carro, du Jaï et du Pertuis restent des ports de pêche. Le Département en assure la gestion et l'entretien. Les dépenses poursuivent une baisse cette année encore pour atteindre 2,8 M€ tous mouvements relatifs à l'exercice inclus (contre 3 M€ en 2024). Les recettes suivent la même tendance avec une diminution pour l'exercice 2025, atteignant 3 M€, dont une subvention d'équipement du Département de 240 K€.

Les commentaires ci-dessous portent sur les crédits réels du budget annexe.

A - les recettes de fonctionnement : 1 M€

- Produits de gestion courante : 425 K€

Les produits de gestion courante ont augmenté de 11,2 % par rapport à 2024 (+42 713,21 €). Ce poste de recette regroupe les redevances, les contrats de concessions et les droits de ports perçus sur les usagers.

- Produits de ventes : 584 K€

Les produits de ventes sont-eux en retrait de 3 %, par rapport à 2024 (-18 318,31 €). Ce poste de recette est principalement constitué des autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public, délivrées à des entreprises dans un but commercial, des recettes autour des activités de plaisance et de pêche.

B - les recettes d'investissement : 521 K€

- Subventions d'investissement : 348 K€

Ce montant est composé de plusieurs subventions. L'agence de l'eau contribue à hauteur de 100 K€ pour la mise aux normes de l'aire de carénage du port de Carro. De son côté, l'ADEME a permis de financer des études et diagnostics en vue de l'obtention de la certification « ports propres » (9 K€). En 2025, la subvention d'équilibre du budget est en baisse de 374 K€, avec un montant de 240 294 €. Cette dotation permet de compenser des recettes structurellement trop peu importantes par rapport aux dépenses obligatoires, au titre des politiques publiques déployées par le Département.

- Dotations : 173 K€

Pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de 2024 et les restes à réaliser, un titre de recette de 173 377,97 € a été émis conformément à la décision d'affectation des résultats 2024.

C - les dépenses de fonctionnement : 918 K€

- Charges à caractère général : 550 K€

Les charges à caractère général sont en hausse de 38,2 % par rapport à l'exercice antérieur (+152 016,30 €). Ce poste a été fortement impacté par la hausse significative des dépenses d'entretien et de réparations sur l'année, atteignant 263 921,29 € (soit une hausse de +145 012,12 € soit +122 %). Il englobe aussi les dépenses relatives aux taxes foncières pour 233 K€ et les analyses d'eau des ports pour 31 K€.

- Charges de personnel : 322 K€

Cette année les charges de personnel enregistrent une nette augmentation, par rapport à 2024 (+7,4 % soit +22 091,26 €). Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des rémunérations (+11,1 k€) liée au renforcement des effectifs, notamment le recrutement d'un ingénieur (+0,33 ETP). Ce recrutement contribue directement à la hausse de la masse salariale. Les charges sociales progressent en conséquence (URSSAF, cotisations retraites).

- Charges exceptionnelles : 32 K€

Les charges exceptionnelles poursuivent une tendance baissière depuis plusieurs années déjà avec pour 2025 une baisse de 32,1 % (soit -15 148,05 €).

D - les dépenses d'investissement : 486 K€

Les dépenses d'investissement sont sur une tendance baissière par rapport à l'exercice antérieur, pour près de 386 K€ (-55,7 %). Toutefois, de nombreux investissements ont été réalisés en 2025 et d'autres sont en cours. Ils se ventilent sur les postes de travaux d'infrastructures et d'études.

- Immobilisations incorporelles : 20 K€

Les immobilisations incorporelles connaissent une baisse d'environ 31 % en 2025 (-44 992,74 €).

Ces dépenses ont permis la réalisation de différentes études sur les ports en gestion départementale. Notamment en matière de géo-détection via des prélèvements et des analyses physico-chimiques de sédiments ou des inspections des ports, afin d'en assurer la sécurité.

- Immobilisations en-cours : 466 K€

Les immobilisations en-cours sont en recul de 57,7 % par rapport à 2024 (-340 788,70 €). Pour 2025, les travaux se sont concentrés sur la modernisation des ports départementaux. Des travaux importants comme la réalisation de dragage au Jai et au Pertuis, la reprise d'affouillements des deux quais du port de Carro ou encore la sécurisation de l'avant-port nord du port départemental de Cassis ont été mise en œuvre.

E - l'équilibre budgétaire :

En tenant compte des résultats reportés, le résultat cumulé du budget annexe des ports présente un résultat à l'équilibre (0 €) en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2025 du comptable public.

L'opération d'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 dépense) : 57 838,74 € ;
- couverture du besoin de financement et des restes à réaliser nets de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette de 57 838,74 € à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés ».

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe ports départementaux.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe ports départementaux.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026,
le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe des ports arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

o Investissement	-57 838,74 €
o Fonctionnement	+57 838,74 €
o Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2025 ¹	+0,00 €

¹ Après reprise des résultats antérieurs. *Les résultats définitifs tiennent compte des reprises des résultats constatés selon le détail mentionné dans le rapport.*

Adopte à l'unanimité

Pour : 46

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Abstentions : 5

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SignéDanielle MILON

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe ports départementaux.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe ports départementaux.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe des ports comme suit :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 dépense) : 57 838,74 € ;
- couverture du besoin de financement et des restes à réaliser nets de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette de 57 838,74 € à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés ».
-

Adopte à l'unanimité

Pour : 46

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Abstentions : 5

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SignéDanielle MILON